

## APPEL A CANDIDATURE LAUREATS 2010

En créant en avril 1995 son Prix sous l'égide de la Fondation de France, HSBC France s'est engagé à accompagner chaque année la promotion et la valorisation des travaux de deux photographes.

### CONDITIONS DE RECEVABILITE

Les critères de sélection que le Comité Exécutif du Prix HSBC pour la Photographie a retenus sont les suivants. Il s'agit de photographes :

- **Contemporains, vivants, quels que soient leur nationalité et leur âge**
- **Travaillant sur des représentations du réel, sans exclusive de mode de traitement ou d'approche**
- **N'ayant pas, à ce jour, édité d'ouvrage monographique**

Dans ce cadre, le Prix ne peut examiner les demandes d'aide à la production de projets, par exemple des reportages, des expositions, etc, pour lesquels existent déjà plusieurs bourses et prix.

### MODALITES DE SELECTION

Le Prix HSBC pour la Photographie est présidé par Peter Boyles, Directeur Général de HSBC France. Chantal Nedjib, Directeur de la Communication de HSBC France, en est la Déléguée générale. Le Comité Exécutif du Prix HSBC sélectionne les deux photographes lauréats de l'année. Il est éclairé dans ses choix par un conseiller artistique, qui assure une première sélection d'une dizaine de dossiers parmi les candidats de l'année, puis les soumet au Comité, dont le vote se fait à bulletin secret. Bernard Marcelis est le conseiller artistique 2010.

### MODALITES D'INSCRIPTION

Le candidat doit constituer un dossier comprenant :

- **15 à 20 photographies libres, non encadrées, non montées**, pas d'ektas (tirages papier, argentiques ou numériques) d'un **format 30x40 cm maximum**.
- Un **court texte de présentation du travail présenté**.
- Un **curriculum vitae** (coordonnées, formation, travaux réalisés, expositions, observations).
- Le **formulaire d'inscription** disponible sur le site <http://www.hsbc.fr/prix-photographie> à partir du 5 octobre 2009 dûment complété et signé.
- **1 CD** reprenant ces **images en format JPEG**, haute définition, et leurs légendes (si possible) ainsi que le **CV** (pas de PDF) et le **texte du travail**
- **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS RETENU**
- **LE DOSSIER SERA INTEGRALEMENT RETOURNE À L'ISSUE DE LA SELECTION.**

Le candidat doit également être en mesure de fournir un minimum de 70 photographies, s'il est sélectionné, pour la réalisation de la monographie.

**Ce dossier est à retourner uniquement par courrier, entre le lundi 2 novembre et le vendredi 27 novembre 2009 inclus (le cachet de la poste fait foi pour la date limite) à :**

**Prix HSBC pour la Photographie  
Concours 2010  
11 bis, rue Vernet – 75008 Paris**

Tél. : +33 (0)1 40 70 73 82 - email : [concours.prix@hsbc.fr](mailto:concours.prix@hsbc.fr)

**Ou à déposer directement à l'adresse indiquée.**

**Les frais postaux doivent être pris en charge par les candidats eux-mêmes.**

## PARTENARIAT OFFERT

Le Prix HSBC pour la Photographie soutient le travail de ses deux lauréats en :

- organisant, durant les dix-huit mois qui suivent la sélection des lauréats, l'exposition collective de leurs œuvres.
- coéditant avec Actes Sud dans la "Collection du Prix HSBC pour la Photographie" un ouvrage monographique sur chacun d'entre eux ; le choix des photos reproduites s'effectue avec le lauréat sous la responsabilité du Directeur artistique de la collection et du Conseiller artistique pour l'année en cours.
- assurant au lauréat l'acquisition par HSBC France de six oeuvres minimum pour un montant total de 5000 euros, extraites de l'exposition itinérante, afin de constituer progressivement son fonds photographique.

## ENGAGEMENTS

Une convention, précisant les engagements réciproques, sera signée entre le lauréat et le Prix HSBC pour la Photographie. La convention précisera que certaines photographies du lauréat, choisies entre le lauréat, le Conseiller artistique et le Prix HSBC, pourront être utilisées pour les expositions ayant lieu pendant l'année de collaboration entre le Prix HSBC et le lauréat, pour :

- L'édition de l'ouvrage monographique présentant le travail du lauréat,
- Le site internet du Prix HSBC et sur les sites de ses partenaires,
- Pour toute autre forme de promotion (ex : presse, document de présentation).

La Prix HSBC pour la Photographie pourra, le cas échéant, proposer au lauréat d'autres contrats de collaboration permettant d'autres utilisations de ses photographies visant à la promotion de son travail.

Le candidat (et son représentant éventuel), ayant pris connaissance des termes du partenariat offert, les accepte par avance, en cas de sélection en tant que lauréat 2010 et le confirme dans le document "Engagements du candidat et de son représentant éventuel" dûment rempli et signé.

## CALENDRIER

- **Lundi 5 octobre 2009** : ouverture du concours – mise en ligne du formulaire sur le site <http://www.hsbc.fr/prix-photographie>
- Entre le **lundi 2 novembre et le vendredi 27 novembre 2009 inclus** : date de remise du dossier de candidature
- **Mi janvier 2010** : sélection des deux photographes lauréats par le Comité Exécutif du Prix HSBC pour la Photographie
- **Mi Février 2010** : Envoi d'un email à chacun des candidats leur précisant les modalités de restitution des dossiers :
  - Ile-de-France : 2 dates consécutives sont fixées afin que les candidats puissent venir chercher leur dossier.
  - Province et étranger : Envoi en recommandé avec accusé de réception et par DHL pour l'étranger.
- **Fin février 2010** : récupération par les candidats d'Ile-de-France des dossiers non retenus et envoi par la poste pour la province et l'étranger.

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

A adresser entre le **lundi 2 novembre et le vendredi 27 novembre 2009 inclus** à :  
**Prix HSBC pour la Photographie – Concours 2010 – 11 bis, rue Vernet - 75008 Paris**  
Tél. : +33 (0)1 40 70 73 82 – email : concours.prix@hsbc.fr

**TOUS LES CHAMPS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT REMPLIS ET DACTYLOGRAPHIES**

### PHOTOGRAPHE CANDIDAT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Portable : ..... Mail : .....

### REPRESENTANT (LE CAS ECHEANT)

Nom et prénom du représentant.....

Adresse : .....

.....

Tél.: ..... Portable : ..... Mail : .....

### CONNAISSANCE DU CONCOURS

Par quel moyen avez vous eu connaissance du concours :

Articles de presse      Encart publicitaire

Supports :

Télérama      Le Monde      Libération      Beaux Arts      Connaissances des Arts

Réponses photo      Autres :.....

Internet (indiquer le site) : .....

Evénements culturels / organismes :.....

Autre :.....

### CONSTITUTION DU DOSSIER

(Seuls les dossiers complets seront examinés, le cachet de la poste fait foi pour la date limite)

Le candidat doit constituer un dossier comprenant :

- **15 à 20 photographies libres, non encadrées, non montées** (tirages papier, argentiques ou numériques) d'un format **30x40 cm maximum**.
- Un **court texte de présentation du travail** présenté.
- Un **curriculum vitæ** (coordonnées, formation, travaux réalisés, expositions, observations).
- **1 CD** reprenant ces **images** en format JPEG, haute définition, et leurs légendes (si possible) ainsi que le **CV** (pas de PDF) et le **texte du travail**.
- **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

## ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

- J'accepte que mes photographies soient éventuellement présentées lors de la conférence de presse.
- En cas de sélection comme lauréat 2010, je soussigné(e) (prénom)..... (nom) ....., candidat au concours 2010 du Prix HSBC pour la Photographie, m'engage à respecter chacun des termes du partenariat offert aux lauréats par le Prix HSBC pour la Photographie (cf. pages 1 et 2).
- **J'accepte de prendre à ma charge les risques liés aux dégradations ou pertes éventuelles** des ..... (indiquer le nombre exact) photographies que j'ai adressées au Prix HSBC pour la Photographie et qui pourraient être liées à tout événement survenant au cours des phases successives de sélection des lauréats. Je renonce en conséquence à tout recours envers le Prix fondé sur de tels événements.
- Dans le cas où je serai présélectionné, j'accepte que les.....(*nombres de photos*) photographies que j'ai adressées au Prix HSBC pour la Photographie pour la sélection comme lauréat 2010 **soient présentées et reproduites pour la conférence de presse** annonçant les lauréats. Je renonce ainsi à toute demande de droits concernant la présentation et la reproduction de ces photographies dans le cadre de cette conférence de presse.

## ENGAGEMENTS DE SON REPRESENTANT (LE CAS ECHEANT)

- J'accepte que les photographies du candidat représenté soient éventuellement présentées lors de la conférence de presse.
- En cas de sélection du candidat (prénom).....(nom)....., je soussigné(e) (prénom)..... (nom)....., m'engage à ne pas faire obstacle à la bonne exécution par le candidat du partenariat décrit pages 1 et 2 du dossier d'appel à candidature et des engagements, dont j'ai pris connaissance.
- J'accepte que les risques liés aux dégradations ou pertes éventuelles des ..... (indiquer le nombre exact) photographies que le candidat a adressées au Prix et qui pourraient être liées à tout événement survenant au cours des phases successives de sélection des lauréats soient supportés par le candidat et renonce en conséquence à tout recours envers le Prix fondé sur de tels événements.
- Dans le cas où le candidat serait présélectionné, j'accepte que les.....(*nombres de photos*) photographies qu'il a déposées ou adressées au Prix HSBC pour la Photographie pour la sélection comme lauréat 2010 soient présentées et reproduites pour la conférence de presse annonçant les lauréats et renonce ainsi à toute demande de droits concernant la présentation et la reproduction de ces photographies dans le cadre de cette conférence de presse.

Nombre de photographies présentées : .....

Date d'envoi au Prix HSBC pour la Photographie : .....

Fait à .....

Fait à .....

Le .....

Le .....

Signature du candidat  
précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature du représentant (le cas échéant)  
précédée de la mention "lu et approuvé"